

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 16 juillet 2009

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la Délibération	12
Date de convocation	09/07/2009
Date d'affichage	17/07/2009

L'an deux mil neuf, le seize juillet, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, M. WATRIN F., M. HENRY G, Mme BAVOUX F, Mme FAVEAUX R., Melle GAND E., M. LEPRINCE R, M. HOCHLEITNER P, Melle PAQUIN J, M. KNAJDER M.

Absents excusés : Mme SERRE donnant procuration à M. DUMONT, Mme CRESPEL.

Absent : Mr HUSSON.

ECOLE NUMERIQUE RURALE.

Le maire informe le conseil municipal que la commune a fait acte de candidature auprès de l'inspection académique pour bénéficier des financements ouverts dans le cadre du projet Ecole Numérique Rurale (subvention à hauteur de 80% jusqu'à concurrence d'un montant de 9000 €).

Le conseil municipal :

- accepte le devis Ingécom d'un montant de 13 945 €HT concernant la fourniture du matériel informatique correspondant au cahier des charges du projet « Ecole numérique rurale »,
- autorise le maire à signer la convention à intervenir avec l'inspection académique,
- décide de prendre une décision modificative au budget à savoir : à savoir 12 690 € de crédits supplémentaires à budgéter sur le compte 2183 et 2188 par prélèvement de 3690 € en dépenses sur le compte 020 et 9000 € en recettes.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20090716-2009-07-D2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 17/07/2009
Publication : 17/07/2009